

Syndicat CGT
Monsieur le Secrétaire Général

Saint-Etienne, le 31 mars 2022

Monsieur le Secrétaire Général,

Je fais suite à nos échanges intervenus ce jour dans le cadre du préavis de grève déposé par votre organisation pour l'ensemble des agents de la collectivité, et vous confirme les engagements pris à l'issue de notre rencontre :

- L'enveloppe dédiée à l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2023 sera revalorisée par rapport au montant actuellement consacré au régime indemnitaire ;
- Ce nouveau régime indemnitaire respectera une logique d'équité entre métiers et filières, traduisant une volonté de rééquilibrage des dispositions actuelles ;
- Votre demande d'individualisation de l'IFSE annuelle a bien été prise en compte, dans la continuité du versement de la Prime de Fin d'Année actuelle, afin de garantir son dynamisme au regard de l'évolution des carrières et du point d'indice. La collectivité est en attente des retours des différentes organisations syndicales sur ce point.

Je vous confirme également l'organisation de bilatérales en présence de Monsieur le Maire au mois de juin, une invitation vous sera adressée dans les meilleurs délais. J'ai bien noté les différents points que vous souhaitiez aborder à l'occasion de cette rencontre :

- Dossier RIFSEEP et en particulier, impact de l'absentéisme sur l'IFSE
- Plan de déprécarisation des CDD
- 1607 heures : modalités d'application de l'heure supplémentaire hebdomadaire
- Mesures en faveur de l'augmentation du pouvoir d'achat

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

**Pour le Maire,
L'adjointe déléguée,**

Christiane JODAR